NUMERO XXXIX.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 15. Mai 1804.

De BERNE, *le 29. Avril.*

NOTRE Premier-Avoyer, Mr. de *Wattenwyll*, en ſa qualité de *Land-Amman* de la nouvelle Confédération *Suiſſe*, vient de convoquer en cette Ville, Chef-lieu du Canton Directorial, la Diète *Helvétique* ordinaire de cette année. La réunion en eſt fixée au 4. Juin; Mr. de *Wattenwyll* l'a rappellé aux Gouvernemens Cantonaux, en les invitant, par une Lettre-Circulaire du 16. du courant, à nommer leurs Députés, & à les munir des Inſtructions néceſſaires. Ces Inſtructions doivent porter ſur un aſſez grand nombre de points; il eſt mentionné, dans la Lettre de convocation, jusqu'à 35. objets à mettre en délibération.

Si le *Land-Amman* aura le déplaiſir de devoir rendre compte à la Diète des nouveaux troubles qui ont eu lieu dans le Canton de *Zurich*, ſur les bords fort peuplés & floriſſans du ſuperbe Lac de ce Canton, il pourra du moins ajouter, que ces troubles ont été promtement étouffés par la vigueur déployée par lui. Dès le 22. de ce mois, la preſtation du Serment de fidélité au Gouvernement *Zuricois* a eu lieu paiſiblement dans les Communes de *Waldiſchwyl*, *Rich-ſchwyl* & *Horgen*, où, un mois auparavant, la même Cérémonie devint le ſignal de l'Inſurrection. On n'en a pas moins cru devoir faire un exemple de quelques-uns des Chefs des Inſurgés: Cinq de ces Chefs, qui étoient en priſon à *Zurich*, y ont été jugés Militairement le 15. de ce mois; *Willy* & *Schnevely* ont été condamnés à être décapités; *Häberlin* à être fuſillé; *Hanhardt* & *Grob*, à une détention perpétuelle: Les Sentences de mort ont été exécutées de ſuite; celle contre *Häberlin* l'a été par un Détachement, composé des divers Contingens de Troupes Fédérales. Cependant, le jour de ces exécutions & le lendemain, une partie des Troupes réunies ſe ſont miſes en marche pour retourner dans leurs Cantons reſpectifs. Le *Land-Amman Helvétique*, auſſi-tôt après avoir été inſtruit des dites exécutions, a décidé auſſi, que les fonctions du Tribunal Militaire extraordinaire, établi à *Zurich*, étoient terminées, & que les Individus non encore jugés ſeroient traduits par-devant le Tribunal-d'appel du Canton.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 18. Floréal (8. *Mai.*)

„ Le myſtère des communications importantes, qui ont eu lieu entre le Sénat & le *Premier-Conſul*, ces deux mois derniers, on le ſçait découvert en partie. Les révélations déjà faites (*que nous avons annoncées dans notre dernier* Supplément) conſtatent d'une manière authentique, que c'eſt le Sénat, qui le premier des grands Corps de l'Etat a articulé le voeu de l'élévation de *Bonaparte* au Gouvernement Héréditaire, & que ce fut la communication de la Correspondance de l'Envoyé *Anglois* à *Munich*, qui en fournit l'occaſion (*conformément à ce qui a été dit alors dans notre* Supplément *du* N°. XXVIII.) Les Extraits des Régîtres du Sénat, rendus publics maintenant, nous reportent à l'époque de la dite communication, qui va devenir célèbre dans l'Hiſtoire. Le premier des Extraits des Régîtres du Sénat, publiés par le *Moniteur* d'avant-hier, eſt du 6. *Germinal:* On y voit, que ce jour-là le Sénat, délibérant ſur la communication qui lui avoit été faite le 2, & adoptant les concluſions d'un Rapport d'une Commiſſion ſpéciale & le Projet d'Adreſſe y joint, réſolut de préſenter en Corps au *Premier-Conſul* le Rapport & l'Adreſſe. Le Rapport eſt reſté ſecret jusqu'ici: Il exprimoit peut-être plus diſtinctement l'idée de l'établiſſement d'un nouveau Trône Héréditaire que ne le faiſoit encore l'Adreſſe, plus préciſe ſur l'autre conception y recommandée. Voici cette Adreſſe, imprimée comme partie de l'Extrait ſus-dit des Régîtres du *Sénat.*"

PARIS, *le* 6. Germinal *an* 12. (27. *Mars* 1804.)
ADRESSE. — *Le* Sénat-Conſervateur,
au Prémier-Conſul *de la République.*

„ CITOYEN PREMIER-CONSUL, Le *Sénat-Conſervateur* ſe rend en Corps auprès de vous, pour vous remercier de la communication, que vous lui avez fait donner, le 2. de ce mois, par le Grand-Juge, Miniſtre de la Juſtice, des Pièces originales & authentiques, relatives aux trames atroces ourdies contre l'Etat & contre vous, à l'abri d'un Caractère Diplomatique, par l'Envoyé du Roi d'*Angleterre* près de la Cour de *Munich*."

,, En examinant ces Pièces & le Rapport que le Grand-Juge vous en a fait, le Sénat a été dans le cas de ſuppléer pour le moment les fonctions de ce *Grand Tribunal-National*, dont l'établiſſement manque à nos Inſtitutions. Une Commiſſion de cinq Membres lui a fait un Rapport, que le Sénat a adopté & qu'il vient vous préſenter. Sa publicité eſt remiſe à la ſageſſe du Gouvernement. Nos délibérations ſont eſſentiellement ſecrettes; &, dans les matières Politiques, nous avons pour maxime de ne laiſſer tranſpirer que ce que le Gouvernement peut juger convenable de communiquer à l'*Europe*. Nous diſons à l'*Europe*, parce qu'il ne s'agit point ici ſeulement de la *France*; ſa Cauſe eſt celle du Monde entier."

,, Cependant, relativement à la *France*, les circonſtances ſont un devoir au Sénat de s'expliquer ſur deux objets importans, que la découverte de ces horribles Complots lui paroît rendre dignes de votre plus promte & plus ſérieuſe attention."

,, A la vuë de tous ces attentats, dont la Providence a ſauvé un Héros néceſſaire à ſes deſſeins, une première réflexion a frappé le Sénat. Quand on médite votre perte, c'eſt à la *France* qu'on en veut. Les *Anglois* & les *Emigrés* ſçavent, que votre deſtinée eſt celle du Peuple *François*. Si leurs exécrables projets avoient pu réuſſir, ils ne ſe doutent pas de la vengeance épouvantable, que ce Peuple en auroit tirée. Le Ciel préſervera la Terre de la néceſſité, où ſeroient les *François*, de punir un crime dont les ſuites bouleverſeroient le Monde. Mais ce crime a été tenté, mais il peut l'être encore; *nous parlons de la vengeance, & nos Loix ne l'ont pas prévuë.* Oui, CITOYEN PREMIER-CONSUL, le Sénat doit vous le dire: En réorganiſant notre ordre Social, votre génie ſupérieur a fait un oubli, qui honore la généroſité de votre caractère, mais qui augmente peut-être vos dangers & nos craintes. Toutes nos Conſtitutions, excepté celle de l'an 8, avoient organiſé ou une *Haute-Cour*, ou un *Jury National*. Vous avez eu la confiance, qu'un pareil Tribunal ne ſeroit pas néceſſaire; & la Poſtérité, qui doit vous tenir compte de tout ce que vous avez fait, vous comptera auſſi ce que vous n'avez pas voulu prévoir. Mais, CITOYEN PREMIER-CONSUL, vous vous devez à la Patrie; vous n'êtes point le maître de *négliger votre exiſtence*; & le Sénat, qui, par eſſence, eſt le Conſervateur du Pacte Social de trente Millions d'Hommes, demande de leur part, que la Loi s'explique ſur le premier objet de cette conſervation. CITOYEN PREMIER-CONSUL, un *Grand Tribunal-National* ſurera d'une part la reſponſabilité des Fo ctionnaires publics, & de l'autre il off aux Conſpirateurs un Tribunal tout pr tout inveſti de la conſiſtance & des pouvo néceſſaires, pour maintenir la ſûreté & l'e iſtence d'un grand Peuple, attachées à la reté, à l'exiſtence de ſon Chef."

,, Mais ce *Jury National* ne ſuffit pas core pour aſſurer en même tems & votre v & votre ouvrage, ſi vous n'y joignez pas *Inſtitutions tellement combinées que leur ſy me vous ſurvive.* Vous fondez une Ère no velle; mais vous devez l'éterniſer: L'éc n'eſt rien ſans la durée. Nous ne ſçaurion douter, que cette grande idée ne vous ait oc cupé; car votre génie créateur embraſſe tou & n'oublie rien: Mais ne différez point. Vou êtes preſſé par le tems, par les événemens, par les Conſpirateurs, par les Ambitieu Vous l'êtes dans un autre ſens par une inqui tude, qui agite tous les *François*. Vous pou vez enchaîner le tems, maîtriſer les éven mens, mettre un frein aux Conſpirateurs, déſarmer les Ambitieux, tranquilliſer la *France* entière, en lui donnant des Inſtit tions qui cimentent votre édifice, & prolon gent pour les Enfans ce que vous fîtes pou les Pères. CITOYEN PREMIER-CO SUL, ſoyez bien aſſuré, que le Sénat vous parle ici au nom de tous les Citoyens. To vous admirent & vous aiment; mais il n'e eſt aucun qui ne ſonge ſouvent avec anxié à ce que deviendroit le Vaiſſeau de la Rép blique, s'il avoit le malheur de perdre ſo Pilote, avant d'avoir été fixé ſur des ancre inébranlables. Dans les Villes, dans les Ca pagnes, ſi vous pouviez interroger tous le *François*, l'un après l'autre, il n'y en a a cun qui ne vous dît, ainſi que nous: "Gran *Homme, achevez votre ouvrage, en le re dant immortel comme votre gloire. Vous nou avez tirés du cahos du paſſé; vous nous fai bénir les bienfaits du préſent; garantiſſe nous l'avenir.*" Dans les Cours étrangères la ſaine Politique vous tiendroit le même l gage: Le repos de la *France* eſt le gage aſſ ré du repos de l'*Europe*."

,, Telles ſont, CITOYEN PREMIE CONSUL, les obſervations, que le Sén nous a chargés de mettre ſous vos yeux, e nous donnant auſſi la miſſion expreſſe de vou répéter, en ſon nom & au nom du Peupl *François*, que dans toutes les circonſtance & aujourd'hui plus que jamais, le Sénat & l Peuple ne ſont qu'un avec vous."

(*Signé*) CAMBACÉRÈS, Second-Con ſul, *Préſident*. MORARD DE GAL LES, & JOSEPH CORNUDET, *Secrétaire*

,, L'Adreſſe ci-deſſus eſt ſuivie dans l *Journal officiel* d'un Meſſage du *Premier Conſul* au Sénat du 5. du courant. C'eſ juſqu'au dernier jour que le Chef-Ma ſtrat a différé de s'expliquer aux Sénateu ſur leur Adreſſe, qu'ils lui avoient remiſe en Corps le 7. *Germinal*, dans le Palais des *Tuilleries*. Le Meſſage Conſulaire, demandant le développement de la penſée du Sénat, eſt de la teneur ſuivante. "

SAINT-CLOUD, le 5. *Floréal* an 12.
(25. Avril 1804.) — MESSAGE.
BONAPARTE, *Premier-Conſul* de la
République, au *Sénat-Conſervateur*.

,, SÉNATEURS, *Votre Adreſſe du* 6. Germinal *dernier n'a pas ceſſé d'être préſente à ma penſée: Elle a été l'objet de mes méditations les plus conſtantes. Vous avez jugé l'*Hérédité de la Suprême-Magiſtrature *néceſſaire*, *pour mettre le Peuple* François *à l'abri des Complots de nos Ennemis, & des agitations qui naîtroient d'ambitions rivales. Pluſieurs de nos Inſtitutions vous ont, en même tems, paru devoir être perfectionnées pour aſſurer, ſans retour, le triomphe de l'Égalité & de la Liberté publique, & offrir à la Nation & au Gouvernement la double garantie, dont ils ont beſoin. Nous avons été conſtamment guidés par cette grande vérité:* Que la Souveraineté réſide dans le Peuple *François*, en ce ſens que tout, tout ſans exception, doit être fait pour ſon intérêt, pour ſon bonheur & pour ſa gloire. *C'eſt afin d'atteindre ce but, que la Suprême-Magiſtrature, le Sénat, le Conſeil-d'Etat, le Corps-Légiſlatif, les Collèges-Electoraux, & les diverſes branches de l'Adminiſtration, ſont & doivent être inſtitués. A meſure que j'ai arrêté mon attention ſur ces grands objets, je me ſuis convaincu davantage de la vérité des ſentimens que je vous ai exprimés; & j'ai ſenti de plus en plus, que, dans une circonſtance auſſi nouvelle qu'importante, les conſeils de votre ſageſſe & de votre expérience m'étoient néceſſaires pour fixer toutes mes idées. Je vous invite donc à me faire connoître* votre penſée toute entière. "

,, *Le Peuple* François *n'a rien à ajouter aux honneurs & à la gloire, dont il m'a environné; mais le devoir le plus ſacré pour moi, comme le plus cher à mon coeur, eſt d'aſſurer à ſes Enfans les avantages, qu'il a acquis par cette Révolution, qui lui a tant coûté, ſur-tout par le ſacrifice de ce Million de Braves, morts pour la défenſe de ſes droits. Je déſire que nous puiſſions lui dire, le* 14. *Juillet de cette année:* " Il y a quinze ans, par un mouvement ſpontané, vous courûtes aux armes, vous acquîtes la Liberté, l'Egalité & la gloire. Aujourd'hui ces premiers biens des Nations, aſſurés ſans retour, ſont à l'abri de toutes les tempêtes; ils ſont conſervés à vous & à vos Enfans: Des Inſtitutions conçuës & commencées au ſein des orages de la Guerre intérieure & extérieure, développées avec conſtance, viennent ſe terminer au bruit des attentats & des Complots de nos plus mortels Ennemis, par l'adoption de tout ce que l'expérience des Siècles & des Peuples a démontré propre à garantir les droits, que la Nation avoit jugés néceſſaires a ſa dignité, a la Liberté & à ſon bonheur. "

(*Signé*) BONAPARTE.

,, Un ſecond Extrait des Régîtres du Sénat du 14. *Floréal*, également inſéré dans le *Moniteur*, fait voir, que le Meſſage Conſulaire fut dès le 6. de ce mois le ſujet des délibérations des Sénateurs; que le Sénat le renvoya le dit jour à une Commiſſion ſpéciale de dix Membres; qu'enfin, le 14, le Sénat, ayant entendu le Rapport de ſa Commiſſion, adopta le Projet de Réponſe préſenté par la Commiſſion, & le Mémoire annexé à cette Réponſe. L'adoption en eut lieu au ſcrutin ſecret & à la majorité abſoluë. Les deux Pièces ont été portées le ſoir même au Chef-Magiſtrat, à *St. Cloud*, par une Députation du Sénat, compoſée des Membres du Bureau & de ceux de la Commiſſion. De ces deux Pièces encore la première a été publiée ſeule, à la ſuite de l'Extrait des Régîtres du Sénat du 14. de ce mois. Le Sénat, dans ſa *Réponſe* (*que nous inſérerons dans notre* Supplément,) a manifeſté formellement le déſir de conférer à *Napoléon Bonaparte* & à ſa Famille le Gouvernement Héréditaire de la République & la Dignité Impériale, en indiquant à-la-fois les moyens propres à garantir les droits du Peuple contre l'abus du Pouvoir, moyens détaillés dans le *Mémoire* joint à la Réponſe."

,, Ces explications du Sénat ont été arrêtées & préſentées au *Premier-Conſul*, le même jour que le *Tribunat* a fait porter aux Sénateurs ſon voeu ſemblable. Il ne ſera pas hors de propos de faire connoître ici les noms des 48. Tribuns, qui ont émis & ſigné ce voeu important, le diſcutant & le prononçant les premiers publiquement. Ce ſont les Citoyens *Fabre* (de *l'Aude*,) Préſident; *Arnould*, *Jard-Panvilliers*, *Siméon*, *Faure*, Secrétaires; *Gary*, *J. Albiſſon*, *Savoye-Rollin*, *Daugier*, *Tarrible*, *Favard*, *Chabaud*, *Mouricault*, *Mallarmé*, *Pougeard-du-Limberd*, *Pinteville-Cernon*, *Duvidal*, *Grenier*, *Perrée*, *Challan*, *Lahary*, *Chabot* (de *l'Allier*,) *Gillet-la-Jacqueminière*, *Joſeph Moreau*, *Dacier*, *Pernon*, *Boſc*, *Curée*, *Labrouſte*, *Honoré Duveyrier*, *Ch. van Hultem*, *Goupil-Préfeln*, *G. Malès*, *Koch*, *Thouret*, *Jaubert* (de *la Gironde*,) *Gallois*, *Beauvais*, *Pierre-Charles Chaſſiron*, *Carret*, *Sahuc*, *Max. V. Fréville*, *L. Coſtaz*, *Delaiſtre*, *Carion-Niſas*, *Gillet* (de *Seine-&-Oiſe*,) *Jubé*, *Delpierre*. On ne peut que déſirer encore dans l'étranger d'avoir, outre cette Liſte, quelque éclairciſſement ſur le nombre des Tribuns nommés en cette occaſion; nombre qui ne monte pas au-delà de cinquante, en y comprenant même le Citoyen *Carnot*, ainſi qu'un autre Tribun, *Leroi* (de *l'Oiſe*,) retenu chez lui pour cauſe de Maladie, & qui a adhéré par écrit au Voeu de ſes Collègues. La raiſon en eſt la diminution effective du nombre des Membres préſens du *Tribunat* jusqu'à la moitié du nombre primitif de cent: Ce nombre, en vertu du *Senatus-Conſulte organique de la Conſtitution* rendu le 13. *Thermidor* an 10, devoit en l'an 13. ſe trouver réduit à cinquante; la réduction a été beaucoup hâtée de fait par la deſtination de pluſieurs Tribuns à d'autres fonctions, & renduë enfin complette dès cette année-ci par la ſortie des vingt Membres, déſignés par le Sénat en *Fructidor* an 10. pour ſe retirer en l'an 12. Ces vingt Tribuns devoient ceſſer de jouïr de leur titre le 30. du mois paſſé de *Germinal*, & ont par conſéquent perdu le droit d'aſſiſter aux Séances juſtement à la veille des dernières délibérations."

„ Les Fonds publics continuent d'être à la hauſſe. Les *Cinq p. c. conſ.* ont déjà été portés à 57. Fr. & demi; les Actions de la *Banque de France*, à 1095. Francs."

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *jusqu'au 5. Mai.*

„ La criſe, que la *Co-alition* des Partis *Grenville* & *Fox* a amenée, s'eſt décidée depuis hier: Mr. *Addington* ſe retire du Miniſtère: Hier, il a donné formellement ſa démiſſion; &, en la donnant, l'on dit, qu'il a déclaré, qu'il ſe retiroit pour toujours. Ce Miniſtre emporte les regrets de ceux qui, dans l'Adminiſtration publique, aiment l'éloignement des extrèmes: Il ſe trouvoit au milieu de deux Partis diamétralement oppoſés: Ces Partis ſe ſont réunis contre lui, ils l'ont preſſé chacun de ſon côté: Et, quoiqu'en cenſurant ſa conduite, ils partiſſent de principes tout-à-fait oppoſés, leur cenſure combinée l'a éloigné du timon: Il a mieux aimé le leur céder, que de recourir au moyen, — à l'unique moyen qui lui reſtoit pour ſe maintenir avec ſes Collègues, — celui de diſſoudre le Parlement. Mr. *Pitt* lui en avoit donné l'exemple; mais dans le moment préſent c'eût été hazarder le ſalut du Pays. — Ainſi, par un phénomène que l'*Europe* étoit bien loin de prévoir il y a deux à trois ans, Mrs. *Pitt* & *Fox* vont prendre enſemble le gouvernail en mains; heureux, ſi, comme ils ont ſçu trouver le centre commun de leurs intérêts, ils ſçauront auſſi trouver celui de leurs opinions! Mr. *Pitt* ſera de nouveau à la tête de l'Adminiſtration, en reprenant ſes anciens Poſtes de Chancelier de l'Echiquier & Premier-Commiſſaire de la Tréſorerie: Mr. *Fox* ſera Secrétaire au Département des Affaires-Etrangères à la place de Mylord *Hawkesbury*. Quelques Membres du Cabinet y reſteront, en conſervant leurs Places: De ce nombre ſont, à ce que l'on apprend, le Grand-Chancelier; le Comte de *Chatham* (Frère de Mr. *Pitt*,) Grand-Maître de l'Artillerie; & le Comte de *Weſtmoreland*, Garde du Sceau-Privé. — Ce ſera au tems à développer l'arrangement définitif du nouveau Gouvernement, & plus encore ſes effets, — pour la Paix ou pour la Guerre. Mr. *Fox*, devenu le premier mobile de nos relations avec l'Etranger, aura toute l'occaſion de donner l'eſſor à ſes principes pacifiques. ſi, par ſon pacte avec le Parti *Grenville*, il s'en eſt réſervé la liberté; ſinon, — l'on ne ſçait ce qui doit arriver."

Les Courtiers VAN ALPHEN & BREUKELMAN, *par ordre de leurs Commettans, expoſeront en Vente publique, Mercredi* 23. *Mai prochain* 1804, *au Logement dit* la Hure du Sanglier, *à la* Grande-Place, *à* ROTTERDAM, *une très-belle partie d'environ* 40,000. *Pièces de Toiles de* Nanquin, *tout fraichement arrivées en cette Ville.*

Pénétrés de la plus vive douleur, nous annonçons à nos Parens & Amis, qu'il a plû à l'Etre-Suprême de nous enlever ce matin notre digne & reſpectable Mère, Dame ELISABETH-MARIE VAN DUYNKERKEN, *Douairière de feu Mr.* EVERARD BONIFACE WITTERT DE HOOGLAND ET EMICLAAR, *des ſuites d'une longue maladie de langueur, âgée de* 65. *ans &* 4. *mois. Nous ne doutons point, qu'elle ne jouïſſe de la félicité éternelle, que ſes vertus lui ont méritée. Perſuadés de la part que vous prendrez à notre juſte douleur, nous vous prions de nous diſpenſer des témoignages, qui ne pourroient que la renouveller.*

BRUXELLES, ce 9. Mai 1804. A. C. WITTERT. N. C. WITTERT.

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

NUMÉRO XXXIX.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 15. Mai 1804.

DE RATISBONNE, *le* 1. *Mai.* On aſſure, que le Chargé-d'affaires de *France* près la Diète *Germanique*, le Citoyen *Bâcher*, a fait une nouvelle Déclaration confidentielle aux principaux Miniſtres Comitiaux, portant que les deux Puiſſances Médiatrices ne tarderoient pas à intervenir, pour aſſurer le réglement des affaires de l'*Empire*, qui dans l'intervalle reſteroient dans l'état où elles ſont.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 20. Floréal (10. *Mai.*)

„ Pluſieurs Adreſſes des Départemens, tenuës d'abord ſecrettes, publiées enſuite peu à peu, avoient anticipé le voeu des Sénateurs & des Tribuns pour l'élévation des *Bonaparte* au Gouvernement Héréditaire de *France*. A-préſent que ce voeu a été proclamé ſolemnellement par les premiers Corps de l'Etat, un nombre infini d'Adreſſes va l'appuyer. Déjà les principales Villes ont commencé d'en donner l'exemple, *Paris*, *Lyon*, *Bordeaux*, *Strasbourg*, des premières. Déjà auſſi les Députations Militaires affluent à *Paris*, pour transmettre au *Premier-Conſul* l'expreſſion des mêmes ſentimens de la part des deux Armées de terre & de mer. Parmi les Adreſſes des Armées préſentées ces jours-ci à *Bonaparte*, on remarque celle du Camp de *Montreuil* commandé par le Général en chef *Ney*, celle du Camp de *Bruges* commandé par le Général-Commandant en chef *Davout*, celle de l'Eſcadre en Rade de *Toulon* aux ordres du Vice-Amiral *Latouche-Tréville*. Cette fois les Adreſſes Militaires ſont ſignées individuellement par les Généraux, les Officiers, les Soldats ou Matelots. Les Adreſſes des Villes portent également un plus grand nombre de Signatures qu'à l'ordinaire, beaucoup de Citoyens ayant joint les leurs à celles des Magiſtrats. L'Adreſſe de la Ville de *Paris* eſt proprement celle du Corps Municipal de la Capitale & eſt ſignée par les Maires, leurs Adjoints & les Officiers de la Préfecture: Elle a ceci de particulier & de remarquable qu'elle révèle le ſecret de l'offre du Gouvernement Héréditaire, faite déjà à *Bonaparte* par le même Corps Municipal il y a deux ans, à l'occaſion de l'établiſſement du *Conſulat à vie*; offre, qui fut refuſée alors, & dont la publicité même fut empêchée, par des motifs que le dit Corps ne lui croit pas permis de pénétrer. Maintenant on s'attend à voir l'importante affaire du jour décidée & réglée dans peu entièrement par un *Sénatus-Conſulte*, conforme aux idées ſoumiſes au *Premier-Conſul* par le Sénat. Nous parlons des idées, qui ont été indiquées dans la Réponſe Sénatoriale au Meſſage Conſulaire du 5. de ce mois. & qui ſont développées davantage dans le Mémoire annexé à la Réponſe. Voici ette Pièce, qui des deux eſt la ſeule publique juſqu'à ce moment."

Le Sénat-Conſervateur *au* Premier-Conſul *de la République.*

„ CITOYEN PREMIER-CONSUL, Vous venez, par un Meſſage mémorable, de répondre, d'une manière digne de vous & de la Grande-Nation qui vous a nommé ſon Chef, au voeu que le Sénat vous avoit exprimé & aux ſollicitudes, que lui avoit inſpirées l'amour de la Patrie. Vous déſirez, CITOYEN PREMIER-CONSUL, *de connoître la penſée toute entière du Sénat* ſur celles de nos *Inſtitutions, qui nous ont paru devoir être perfectionnées pour aſſurer ſans retour le triomphe de l'Egalité & de la Liberté publique, & offrir à la Nation & au Gouvernement la double garantie dont ils ont beſoin.*"

„ Le Sénat a réuni & comparé avec ſoin les réſultats des méditations de ſes Membres, les fruits de leur expérience, les effets du zèle qui les anime pour la proſpérité du Peuple, dont ils ſont chargés de conſerver les droits. Il a rappellé le paſſé, examiné le préſent, porté ſes regards ſur l'avenir; il vous transmet le voeu, que lui commande le ſalut de l'Etat. Les *François* ont conquis la Liberté; ils veulent conſerver leur conquête; ils veulent le repos rès la Victoire. Ce repos glorieux, ils le devront au *Gouvernement Héréditaire d'un ſeul*, *élevé au-deſſus de tous, inveſti d'une grande puiſſance, environné d'éclat, de gloire & majeſté, défende la Liberté publique, maintienne l'Egalité, & baiſſe ſes Faiſceaux devant expreſſion de la volonté ſouveraine du Peuple, qui l'aura proclamé.* C'eſt ce Gouvernement que vouloit ſe donner la Nation *Françoiſe* dans ces beaux jours de 89, dont le ſouvenir ſera cher à jamais aux Amis de la Patrie; où le noble enthouſiaſme, que l'image ſeule de ce Gouvernement faiſoit naître, étoit involontairement partagé par ceux mêmes, dont la Révolution bleſſoit les intérêts, & auxquels un Etranger perfide oſoit déjà montrer de loin des armes parricides pour le combattre; & où l'expérience des Siècles, la raiſon des Hommes-d'Etat, le génie de la Philoſophie & l'amour de l'Humanité, inſpiroient les Repréſentans, que la Nation avoit choiſis.. C'eſt ce Gouvernement limité par la Loi, que le plus grand génie de la *Grèce*, l'Orateur le plus célèbre de *Rome*, & le plus grand Homme-d'Etat du 18me Siècle, ont déclaré le meilleur de tous. C'eſt celui qui ſeul peut mettre un frein aux rivalités dangereuſes dans un Pays couvert de nombreuſes Armées, commandées par de grands Capitaines. L'Hiſtoire le montre comme un obſtacle invincible, contre lequel viennent ſe briſer & les efforts inſenſés d'une Anarchie ſanglante, & la violence d'une Tyrannie audacieuſe qui ſe croiroit abſoute par la force, & les coups perfides d'un Deſpotiſme plus dangereux encore, qui, [illegible]dant dans les ténèbres ſes redoutables rets, ſçauroit attendre avec une patience hypocrite le moment de jetter le maſque & de lever ſa maſſuë de fer. Elle dit à une Nation brave & généreuſe: “ Tu as perdu ton Indépendance, ta Liberté, ton nom, pour n'avoir pas voulu ,, renoncer à élire ton Chef-Suprême. ” Elle dévoile cette longue ſuite de tumultes, de diſſenſions, de diſcordes Civiles, qui ont précédé ou ſuivi les époques où un Peuple a élu un nouveau Chef; heureux encore lorſqu'il n'a pas été condamné à la honte plus inſupportable que la mort, de recevoir d'un Pouvoir étranger, conquérant ou corrupteur, un Chef avili, aſſervi lâchement ou baſſement perfide. Elle nous fait voir la Ville des Céſars, la Capitale du Monde, livrée en proye à tous les deſordres, à tous les Crimes, à toutes les fureurs, par l'or, le fer ou le poiſon des Contendans à l'Empire, juſqu'au moment où une Hérédité régulière remplaça un aſſemblage monſtrueux d'Elections conteſtées, de ſanctions dériſoires, de ſucceſſions incertaines, d'adoptions méconnuës, & d'acclamations mépriſées. — Après les quinze Siècles écoulés depuis 89, après toutes les cataſtrophes qui ſe ſont ſuccédées, après les dangers ſans nombre qui ont environné le Corps Social, & lorſque nous avons vu s'ouvrir l'abîme, dans lequel on s'efforçoit de le précipiter, avant que le Sauveur de la *France* nous eût été rendu, quel autre Gouvernement que le Gouvernement Héréditaire d'un ſeul, réglé par la Loi pour le bonheur de tous, & confié à une Famille dont la deſtinée eſt inſéparable de celle de la Révolution, pourroit protéger la fortune d'un ſi grand nombre de Citoyens devenus Propriétaires de Domaines que la Contre-Révolution leur arracheroit, garantir la tête de tous les *François* qui n'ont jamais ceſſé d'être fidèles au Peuple Souverain, & défendre même l'exiſtence de ceux qui, égarés dans le commencement des tourmentes politiques, ont réclamé & obtenu l'indulgence de la Patrie? Quelle autre Egide que ce Gouvernement peut repouſſer pour toujours ces Complots exécrables, qui, ſe reproduiſant ſous toutes les formes, mettant en jeu tous les reſſorts, échauffant toutes les paſſions, chaque jour anéanties, & cependant renaiſſant chaque jour, pourroient finir par laſſer la fortune, & auxquels ſe livrent en aveugles furieux ces Hommes qui, dans leur délire coupable, croyent pouvoir reconſtruire, pour une Famille que le Peuple a proſcrite, un Trône uniquement compoſé de Trophées Féodaux & d'inſtrumens de Servitude, que la Foudre Nationale a réduits en poudre. Et enfin, quel autre Gouvernement peut conſerver à jamais cette propriété ſi chère à une Nation généreuſe, ces palmes du génie, & ces lauriers de la Victoire, dont les Ennemis de la *France*, affranchie de l'antique joug Féodal, voudroient, de leurs mains ſacrilèges, dépouiller ſon front auguſte? ”

,, Ce Gouvernement Héréditaire ne peut être confié qu'à NAPOLÉON BONAPARTE & à ſa Famille. La gloire, la reconnoiſſance, l'amour, la raiſon, l'intérêt de l'Etat, tout proclame NAPOLÉON *Empereur Héréditaire*. Mais, CITOYEN PREMIER-CONSUL, le bienfait de notre Pacte Social doit durer, s'il eſt poſſible, autant que votre renommée. Nous devons aſſurer le bonheur, & garantir les droits des générations à venir. Le Gouvernement Impérial doit être inébranlable. Que l'oubli de précautions réclamées par la ſageſſe ne laiſſe jamais ſuccéder les orages d'une Régence, mal organiſée d'avance, aux tempêtes des Gouvernemens électifs. Il faut, que la Liberté & l'Egalité ſoient ſacrées; que le Pacte Social ne puiſſe pas être violé; que la Souveraineté du Peuple ne ſoit jamais méconnue, & que, dans les tems les plus reculés, la Nation ne ſoit jamais forcée de reſaiſir ſa puiſſance & de venger ſa majeſté outragée. ”

,, Le Sénat penſe, CITOYEN PREMIER-CONSUL, qu'il eſt du plus grand intérêt du Peuple *François* de confier le Gouvernement de la République à NAPOLÉON BONAPARTE, *Empereur Héréditaire*. Il développe dans le Mémoire qu'il joint à ſon Meſſage les diſpoſitions qui lui paroiſſent les plus propres à donner à nos Inſtitutions la force néceſſaire pour garantir à la Nation ſes droits les plus chers, en aſſurant *l'Indépendance des grandes Autorités, le vote libre & éclairé de l'Impôt, la ſûreté des Propriétés, la Liberté individuelle, celle de la Preſſe, celle des Elections, la reſponſabilité des Miniſtres, & l'inviolabilité des Loix Conſtitutionnelles.* ”

,, Ces diſpoſitions tutélaires, CITOYEN PREMIER-CONSUL, *mettront le Peuple* François *à l'abri des Complots de nos Ennemis, & des agitations qui naîtroient d'ambitions rivales*. Elles maintiendront le règne de la Loi, de la Liberté & de l'Egalité. L'amour des *François* pour votre perſonne, tranſmis à vos Succeſſeurs avec la gloire immortelle de votre nom, liera à jamais les droits de la Nation à la puiſſance du Prince. Le Pacte Social bravera le tems. La République, immuable comme ſon vaſte Territoire, verroit s'élever en vain autour d'elle les tempêtes Politiques. Pour l'ébranler, il faudroit ébranler le Monde, &

Poſtérité, en rappellant les prodiges enfantés par votre génie, verra toujours debout cet immenſe Monument de tout ce que vous devra la Patrie.” (*Signé par le Vice-Préſident &c.*)

» *Cinq p. c. conſ.* 57. Fr. 55. Cent. Actions de la *Banque de France* 1095. Francs.”

*SUITE de l'*EXTRAIT *des Nouvelles de* LONDRES *jusqu'au 5. Mai.*

» La Motion du Marquis de *Stafford*, pour *prendre en conſidération l'état de défenſe du Pays*, avoit été renvoyée au 4. Mai, (*ainſi que nous l'avons rapporté dans notre dernière Gazette.*) Mylord *Stafford* demanda donc, à la Séance des *Pairs* du 3. Mai, au Secrétaire-d'Etat Lord *Hawkesbury*, “ ſi les mêmes circonſtances, qu'on avoit alléguées dans » une Séance précédente, comme de nature à prévenir la néceſſité d'une telle diſcuſſion, » exiſtoient encore; dans ce cas, il étoit prêt à renvoyer ſa Motion au Lundi ſuivant.” Lord *Hawkesbury* répondit non-ſeulement à l'affirmative, mais ajouta, “ qu'en général » l'on feroit bien de s'abſtenir dans le moment préſent de diſcuter ou même de mettre » en avant aucune meſure quelconque d'une nature publique.” Le Vicomte *Melville* & Mylord *Grenville* ne purent s'empêcher néanmoins de montrer encore de la mefiance & de vouloir, que le Miniſtre s'expliquât ſur ſes motifs d'une manière plus franche, plus ouverte, plus poſitive. Cependant Mylord *Stafford* ſe contenta de l'aſſurance du Secrétaire-d'Etat; & l'événement n'a pas tardé à la réaliſer, en développant les motifs du délai, ainſi que ceux de différentes Audiences, que le Grand-Chancelier & Mr. *Addington* ont euës du Roi ces jours derniers. Elles furent ſuivies d'une Conférence, que Mr. *Pitt* & Mr. *Fox* eurent, chacun ſéparément, le 3. Mai, avec le Grand-Chancelier dans ſon Cabinet près la Chambre des *Pairs:* Le premier a vu hier le Roi: Et c'eſt cet ancien Premier-Miniſtre, qui paroît avoir eu la principale influence dans les nouveaux arrangemens, qu'on s'attend à voir déclarés après-demain, Lundi: Il avoit envoyé ſes idées ſur la formation du nouveau Miniſtère, pour être remiſes par écrit ſous les yeux de Sa Majeſté: L'on croit ſçavoir, qu'il y recommandoit expreſſément, que Mr. *Fox* & les Amis de celui-ci fuſſent compris dans le nombre de ceux, qui alloient compoſer le nouveau Cabinet. Lorſque Mr. *Pitt* eut vu avant-hier le Grand-Chancelier, il envoya ſon Confident & Ami, Mr. *Canning*, pour aller quérir Mr. *Fox*, qui ſe trouvoit alors dans la Chambre des *Communes.* Au ſortir de la Conférence avec le Chef de la Juſtice, Mr. *Fox* alla s'entretenir avec Lord *Grenville* dans la Chambre des *Pairs.* De pareilles communications confidentielles auroient paru, il y a trente mois, des paradoxes du premier rang. Pendant que Mr. *Pitt* a eu hier une Audience du Roi, le Grand-Chancelier & Mr. *Addington* ont vu auſſi S. M. le même jour. Ce fut dans cette Audience que le dernier réſigna formellement ſa Place. La *Co-alition*, qui l'a forcé à ſe retirer, s'eſt formée ſucceſſivement depuis quatre ou cinq mois. Mr. *Fox* n'ayant pas réuſſi dans les avances, qu'il avoit d'abord paru vouloir faire à Mr. *Addington*, dont il ſe déclara le Partiſan lors de la ſignature de la Paix d'*Amiens*, ſe rejetta tout-à-coup vers le Parti *Grenville:* Mais la réunion ſembla ne pouvoir ni ſe conſolider, ni produire l'effet déſiré, auſſi longtems que la clef manquoit à la voûte; & cette clef, c'étoit Mr. *Pitt:* Celui-ci ſe tenoit à l'écart; il auroit perſiſté dans ſon éloignement de Mr. *Fox*, ſi Mr. *Addington*, en lui cédant la première place pour en prendre une autre moins conſéquente dans l'Adminiſtration, eût voulu encore y admettre Mylord *Grenville*, Lord *Temple*, & toute la Famille, ainſi que Mrs. *Windham*, *Canning*, & quelques autres, qui avoient cenſuré le Traité d'*Amiens* avec la plus grande amertume. Mr. *Addington* ne put ſe réſoudre à un pareil arrangement: Mr. *Pitt* ſe brouilla ouvertement avec lui; & dès-lors la *Co-alition* reçut une nouvelle conſiſtance. Les Membres du Parlement, accoûtumés à voter avec Mr. *Pitt*, ſuivirent, l'un après l'autre, l'impulſion, qu'il venoit de leur donner: Ceux qui tiennent par habitude au Gouvernement, furent ébranlés: Bientôt l'on vit la Minorité s'accroître au point de balancer la Majorité; & bientôt auſſi il n'y eut plus de doute, que Mr. *Addington*, avec le caractère qu'on lui connoît, peu fait pour les grands orages Parlementaires, n'allât ſe retirer. Reſte à voir, quelle ſera la durée de l'amalgame des Partis *Pitt* & *Fox*, ou plutôt quel ſera le réſultat d'une Adminiſtration, commune entre deux Hommes de principes auſſi oppoſés. En effet, un Secrétaire-d'Etat pour les Affaires-Etrangères, tel que Mr. *Fox*, ſous un Premier-Miniſtre, tel que Mr. *Pitt*, doit décrire (a-t-on dit) dans ſa marche Politique une ligne oblique, produite par deux impreſſions directement oppoſées: Mais quelle ſera cette ligne oblique? où tendra-t-elle? C'eſt ce qu'il eſt très-difficile de prédire à une époque, où tout arrive ce qu'on auroit dit ne pouvoir jamais arriver. “ A l'égard de cette jonction (dit *le Morning-Poſt*

,, du 5. Mai) nous avouons, que nous avons eu d'abord quelques doutes par rapport à ,, ſa ſincérité, & beaucoup plus encore à l'égard de la durée poſſible d'une union, dans ,, laquelle tant d'anciens intérêts, tant d'années de la plus violente oppoſition devoient ,, être mis en oubli, tant de pique pardonnée, tant d'hoſtilité reconciliée. Il paroît ,, néanmoins, que l'hoſtilité ou la concorde des Politiques, comme celles des Souverains dont ils ſont ſecondaires, dépendent entièrement de motifs d'intérêts & d'avantage &c. — Nous avons héſité, il eſt vrai, à nous perſuader d'abord de la convenance ,, de l'Union entre l'*Oppoſition ancienne* & *nouvelle*, ou de ce qu'on nomme la *Coalition*, parce que cette Union nous paroiſſoit précipitée ou faite à la hâte, & que le ,, ſacrifice précipité de quelque reſſentiment perſonnel, ou de quelque intérêt individuel, apporte toujours avec lui le ſoupçon d'un manque de ſincérité ou de quelque ,, diſſimulation: Ceux qui dans de pareilles occaſions cèdent avec difficulté, ceux qui ,, paroiſſent ſentir ou apprécier le ſacrifice qu'ils font, méritent bien plus de confiance. ,, Auſſi longtems donc qu'il n'y a eu qu'une *Oppoſition* de concert entre le Parti de *Fox* ,, & celui de Mr. *Windham* & de *Grenville*, nous avons trouvé quelque difficulté à croire, que le réſultat pût être avantageux au Pays; mais, aujourd'hui que nous voyons ,, Mr. *Pitt* & Mr. *Fox*, ces deux grands Rivaux en Politique, appellés enſemble par la ,, voix de leur Patrie, ſe réunir pour tirer l'Empire *Britannique* de ſes dangers, pour le ,, conduire à la gloire, à une Paix ſolide & durable, nous trouvons dans le caractère ,, comme dans les talens de l'un & de l'autre le gage & l'aſſurance d'un avantage réel & ,, indubitable pour le Public." — Du moins jusqu'à-préſent le changement, qui s'annonce dans l'Adminiſtration, n'a pas été desavantageux pour les Fonds. *Banque* 151. & demi; *Ann. conſ. à* 3. *p. c.* 56. & demi. *Ann. à* 4. *p. c.* 72. *L'Omnium* à un disconte de 4. & 3. quarts.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *jusqu'au* 8. *Mai.*

,, L'attente, où l'on étoit de voir le nouveau Miniſtère définitivement réglé & même publiquement déclaré hier, Lundi, n'a pas été remplie. Mr. *Pitt* a donné ſon Plan par écrit; il y avoit propoſé d'aſſocier Mr. *Fox* & ſes principaux Partiſans au Gouvernement; mais la propoſition n'a pas été admiſe ſur-le-champ par le Roi: L'amalgame Miniſtériel flotte encore dans l'incertitude: Et, auſſi étrange qu'en a paru le projet, auſſi difficile en eſt l'execution. Voici ce qui paroît de plus avéré à cet égard. Mr. *Addington* a repréſenté au Roi, que, voyant une Ligue formidable ſe déclarer ouvertement contre lui, quoique compoſée de Partis diamétralement oppoſés, — ſe voyant contrecarré, traverſé, critiqué dans toutes ſes meſures, — il ne ſe croyoit plus à même de tenir le gouvernail ſans danger pour l'Etat. Sa Majeſté, ne desapprouvant point ſes motifs, conſentit à voir les ouvertures de Mr. *Pitt*, pour la formation d'un nouveau Miniſtère: Elle fut fort étonnée d'y trouver une recommandation en faveur de Mr. *Fox* & de ſes Amis. Hier, le Grand-Chancelier alla prendre Mr. *Pitt* dans ſon Caroſſe & le conduiſit au Palais de *la Reine*, pour y avoir une Audience du Roi: Elle dura près de trois heures: Le Plan de l'ancien Premier-Miniſtre y fut lu, examiné, & discuté en détail. L'on aſſure, que les remarques, que le Roi fit ſur chaque Article, furent auſſi juſtes, auſſi claires & motivées, qu'on eût pu les attendre à la fleur de ſon âge; & que cette Conférence prouva pleinement, qu'on s'eſt fait de fauſſes notions ſur ſes facultés actuelles. On rapporte, qu'il demanda entre autres à Mr. *Pitt*: " Quelle conſiſtance y a-t-il dans la propoſition, ,, que vous me faites aujourd'hui, d'introduire Mr. *Fox* dans le Cabinet, avec le conſeil, que vous me donnâtes autrefois vous-même, de rayer ſon nom de la Liſte des ,, Membres de mon Conſeil-Privé?" — Il n'eſt donc plus apparent, que Mr. *Fox* ſoit Membre du Miniſtère: Le Roi n'a pu ſe réſoudre à y donner ſon conſentement; il ne montre pas la même répugnance pour les principaux Adhérens de Mr. *Fox*; mais ceux-ci, dit-on, ſe ſont engagés envers leur Chef à ne point accepter ſans lui. Il n'eſt pas plus certain, que Mr. *Windham* rentrera, ni même Mylord *Grenville*, quoique, ſelon quelques-uns, celui-ci reprendra, au défaut de Mr. *Fox*, la place de Miniſtre des Affaires-Etrangères. Lord *Melville*, ci-devant Mr. *Dundas*, paroît devoir revenir avec ſon Ami, Mr. *Pitt*. — Les choſes ne ſçauroient reſter longtems dans cet état d'incertitude; & l'on attend l'événement avec la plus vive impatience. — *Ann. conſ. à* 3. *p. c.* 56. & demi. *Ann. conſ. à* 4. *p. c.* 72. & demi."

A LEYDE *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*